



Consultation du Gouvernement du Canada sur l'ALÉNA Position de la filière porcine québécoise



Maximiser la fluidité du marché du porc nord-américain



Sommaire

Les États-Unis et le Mexique représentent respectivement les première et quatrième destinations à l'exportation pour le porc québécois. L'importance du marché nord-américain est telle que le gouvernement du Canada doit indiscutablement tout mettre en œuvre pour maintenir, voire améliorer, la fluidité des échanges au sein de l'ALÉNA. Nos marchés sont d'ailleurs à ce point imbriqués que l'industrie porcine américaine, par la voix du *National Pork Producers Council* (NPPC), milite aussi en faveur d'une fluidité maximale des échanges de produits porcins au sein de l'ALÉNA.



Un commerce gagnant-gagnant

Impliquant deux des principaux exportateurs porcins à l'échelle mondiale, soit les États-Unis et le Canada, les échanges (animaux vivants et coupes) entre les pays membres de l'ALÉNA sont colossaux (figure 1).



Figure 1 : Portrait des échanges commerciaux de viande de porc sur les marchés de l'ALÉNA (2016)



Certes une diversification des marchés est en cours, et d'autres pays, notamment la Chine, occupent une place croissante dans notre portefeuille d'exportations. Toutefois, les États-Unis, au premier chef, ainsi que le Mexique demeureront des partenaires incontournables.

Alors que près de la moitié des exportations canadiennes de porc proviennent du Québec, la filière porcine québécoise est très fermement implantée dans le marché nord-américain, comme l'illustre la figure 2.

Source : UN COMTRADE – United Nations International Trade Statistics Database. (2016) Code HS 0203 – Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées.



Figure 2 : Exportations québécoises de viande de porc en 2016

Destinations	Valeur (\$CAD)	%	Volume (kg)	%
États-Unis	678 372 271	41 %	179 243 097	31 %
Mexique	59 105 487	4 %	35 199 802	6 %
ALÉNA	737 477 758	45 %	214 442 899	38 %
Autres	906 084 389	55 %	356 479 219	62 %
Tous les pays	1 643 562 147	100 %	570 922 118	100 %

Source : Statistique Canada - CATSNET Analytics

Les enjeux de la négociation

Maintenir les tarifs à zéro

Les échanges d'animaux et de coupes de viande avec les pays de l'ALÉNA ne sont actuellement soumis à aucun tarif. Il est essentiel que cette réalité demeure. En plus d'être incompatibles avec les engagements internationaux des pays impliqués, de nouvelles barrières tarifaires engendreraient une perte de valeur économique, nuisible à tous. Il y a d'ailleurs consensus à ce sujet en Amérique du Nord. **Dans une récente sortie publique, le National Pork Producers Council a enjoint le gouvernement américain à faire en sorte que les tarifs pour le porc transigé en Amérique du Nord demeurent à zéro.** On rappellera que le Mexique et le Canada représentent respectivement, pour les États-Unis, les deuxième et quatrième marchés d'exportation.

Maintenir les mécanismes de règlement des différends

L'ALÉNA n'aurait jamais vu le jour sans que des mécanismes de règlement des différends n'y soient inclus. **L'actuelle dynamique politique en cours aux États-Unis rappelle l'importance de tels mécanismes, neutres et impartiaux.** L'administration américaine souhaite l'élimination de l'actuel Chapitre 19, prévoyant la révision de décisions ayant mené à l'imposition de droits compensatoires ou autres barrières par les autorités des pays membres. Ces dispositions, tout comme celles prévues aux Chapitres 11 (Investissement) et 20 (Règlement des différends découlant de l'accord) sont cruciales pour la stabilité et la pérennité de l'ALÉNA.

Conserver notre prérogative d'imposer des mesures de rétorsion en cas de réintroduction du COOL

Les mesures concernant l'étiquetage du pays d'origine aux États-Unis (COOL) ont fait l'objet de nombreux démêlés au fil des ans. À quatre reprises, le Canada a eu gain de cause devant l'Organe de règlements des différends de l'OMC, confirmant que le COOL n'est pas compatible avec les engagements des États-Unis. Le COOL a été abrogé tout juste avant la mise en place de mesures de rétorsion par le Canada et le

Mexique. **La montée du protectionnisme aux États-Unis n'est pas sans soulever certaines craintes à l'égard de la réintroduction éventuelle du COOL, ce contre quoi le Canada doit demeurer en mesure de réagir.**

Alléger les processus d'inspection et de certification des cargaisons

L'entrée aux États-Unis des cargaisons de produits porcins canadiens est complexe, davantage que l'importation de produits américains vers le Canada. Sous la responsabilité du *Food Safety and Inspection Service* (FSIS), des échantillonnages de certains chargements sont suivis de tests, dont l'obtention des résultats peut prendre plusieurs jours, voire une semaine. Facturés aux exportateurs, ces tests entraînent des délais qui complexifient la logistique d'approvisionnement et sont susceptibles d'altérer la qualité des produits. S'il s'agit de viande fraîche, l'exportateur peut n'avoir d'autre issue que le rapatriement de la cargaison. On comprendra que l'incertitude dans les délais de livraison engendrée par les procédures actuelles peut encourager des importateurs américains à privilégier d'autres sources d'approvisionnement.

Dans un contexte d'équivalence reconnue de nos systèmes d'inspection, une telle complexité procédurale aux États-Unis est injustifiée. **La certification des installations d'abattage et de transformation par les autorités des pays membres de l'ALÉNA devrait suffire à autoriser les exportations vers les autres partenaires.**

Astreindre les produits importés aux mêmes standards que ceux auxquels notre industrie est soumise

La filière porcine québécoise enjoint le gouvernement canadien à maintenir, voire améliorer la fluidité des échanges de produits porcins entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, en tout respect des standards auxquels notre industrie est soumise. Dans l'éventualité où était observée une asymétrie de normes avec nos partenaires, les restrictions conséquentes à l'importation devraient être imposées.

Globalement, qu'il s'agisse de normes environnementales, de bien-être animal, de normes du travail ou d'étiquetage notamment, les différents paliers de gouvernement au Canada doivent s'assurer de procurer un environnement d'affaires permettant de jouer à armes égales face à nos concurrents.

Favoriser la mobilité de la main-d'œuvre temporaire

La difficulté de combler certains types d'emplois accroît la nécessité de favoriser la fluidité des mouvements temporaires de personnes entre les pays membres de l'ALÉNA. Notamment, des entreprises du secteur porcine québécois accueillent de la main-d'œuvre provenant du Mexique. L'incorporation de procédures, permettant davantage de fluidité de main-d'œuvre, constituerait un élément important de modernisation de l'ALÉNA.

Se méfier des *Border Tax Adjustments*

Les États-Unis ont évoqué la mise en place d'une taxe sur la valeur ajoutée (*Border Tax Adjustments*) qui nuirait aux exportations de produits entrant dans la fabrication de produits transformés aux États-Unis¹. Dans la mesure où de forts volumes de produits porcins canadiens servent d'intrants dans la surtransformation alimentaire aux États-Unis, une telle barrière créerait d'importantes embûches au commerce. Une telle taxe serait contraire à l'esprit de l'ALÉNA et, de ce fait, le gouvernement canadien doit faire preuve de vigilance lors de l'éventuelle renégociation de l'accord.

Les recommandations/attentes envers le gouvernement du Canada
✓ Maintenir les tarifs à zéro
✓ Maintenir les mécanismes de règlement des différends
✓ Conserver notre prérogative d'imposer des mesures de rétorsion en cas de réintroduction du COOL
✓ Alléger les processus d'inspection et de certification des cargaisons
✓ Astreindre les produits importés aux mêmes standards que ceux auxquels notre industrie est soumise
✓ Favoriser la mobilité de la main-d'œuvre temporaire
✓ Se méfier des <i>Border Tax Adjustments</i>

¹ Border Tax Adjustments : Assessing Risks and Rewards, Gary Clyde Hufbauer & Zhiyao (Lucy) Lu, January 2017

